

AURORA MARINE INDUSTRIES INC.

Fiche de données de sécurité
INFLATABLE BOTTOM SPRAY

Version No: 1 Date de révision: mars 1-2021

1. Identification de la préparation et de

Préparation / Nom du produit INFLATABLE BOTTOM SPRAY
Code produit 01430
 utilisation prévue Les algues, moules, décapant Barnacle pour les bateaux gonflables.
Procédé d'application Vaporiser sur, rincer.
 Nom de la compagnie Aurora Marine Industries Inc. 7015
 Ordan Drive, Unit 11 Mississauga,
 Ontario L5T 1Y2 Canada

N° de téléphone. 905-564-4995

Numéro de fax. 905-564-4956

24 heures de téléphone d'urgence Non-. 613-996-6666 / * 666 (cellulaire)

2. Identification des dangers du produit

Classification Système général harmonisé (SGH): CHIMIQUES DANGEREUX OU D'UNE PRÉPARATION Corrosion / irritation cutanée,
 Catégorie 1C, H314 Damage Eye - Catégorie 1, H318

Mot de signal: DANGER



PICTOGRAMME:

Mentions de danger:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires graves. H318

Provoque des lésions oculaires graves.

Déclarations de prévention:

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant

utilisation. P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P260 Ne

pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols P264 Se laver les mains

soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements et de protection des yeux / du visage

Déclarations de réponse:

P101 En cas de consultation médicale est nécessaire, ont le contenant du produit ou l'étiquette. P390 Absorber les déversements pour éviter des dommages matériels.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

PEAU P303 + P361 + P353 EN CAS (ou les cheveux): Enlever / Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche P363 Laver les vêtements contaminés

avant de les réutiliser

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter à l'air et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. P310 Appeler immédiatement un

CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant et facile à faire. Continuer à rincer.

Déclarations de stockage:

P405 Garder sous clef.

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant.

Déclarations relatives à l'élimination:

P501 Eliminer conformément aux réglementations locales

3. Composition / informations sur les composants

Composants	Numero CAS	Proportion	Codes de danger
Acide phosphorique	7664-38-2	10% -30%	H314 H318
propriétaire inhibiteur	-	1% à 5%	
azurant propriétaire	-	1% à 5%	NA
Ingrédients jugée non dangereux	-	> 60%	NA

4. Premiers secours

Inhalation:

À l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Retirer / Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / eau. Consulter un médecin si nécessaire.

Lentilles de contact:

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant et facile à faire. Continuer à rincer. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion:

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. De demander une assistance médicale immédiate en cas de besoin.

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Comme traitement symptomatique de l'acide phosphorique. Peut causer des brûlures de la cornée.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

Non combustible, cependant, si le matériel est impliqué dans un incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, mousse normale, un agent sec (dioxyde de carbone, poudre chimique sèche).

Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange:

matériaux non combustibles.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:

Se décompose en chauffant émettant des fumées toxiques. Les pompiers à porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas de risque d'exposition aux produits de décomposition. Le chauffage peut provoquer une expansion ou une décomposition de la matière, ce qui peut entraîner l'explosion des conteneurs. Si sûr de le faire, retirer les conteneurs du chemin du feu.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Récupérer pour si possible.

Aérer la zone. Éviter le rejet dans l'environnement Absorber les

déversements pour éviter des dommages matériels. Éliminer conformément aux règlements.

7. Manipulation et STOCKAGE

Manipulation- Protéger les contenants contre les dommages physiques. Liquide corrosif, peau et les yeux attaques. Peut provoquer des brûlures graves. Porter des vêtements de protection approprié, des gants et protection des yeux / du visage lors du mélange ou de l'utilisation. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer ou utiliser dans des espaces confinés. Éviter de respirer en spray, brouillards ou vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé avec la peau. Toute exposition sans protection doit être évitée. Ne prenez pas en interne. Bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver après manipulation, surtout avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

Dans S s'emporter- Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé, ne gêne pas, gardez le récipient fermé et loin de la chaleur.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Mesures d'ordre technique	N / A
Les limites d'exposition	N / A
Protection individuelle	
Protection respiratoire	Utiliser un respirateur de -purifying d'air si nécessaire.
Protection des yeux -	Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes éprouve des éclaboussures.
Protection des mains -	Porter des gants en caoutchouc ou en plastique.
Protection -de la peau	Porter des vêtements de sécurité, imperméables à ce produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique-	liquide
Point d'éclair (* C) -	N / A
Viscosité (cSt) -	1.012cP
gravitaire spécifique	1.1
vapeur densimètres	N / A
Inférieure d'explosivité LIMIT-	N / A
Solubilité dans l'eau-	soluble
Point de congélation-	<0 * C
pH	1-2

10. Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir la section 7). Ne pas mélanger avec des métaux actifs et alcalis.

Matières incompatibles: Incompatible avec les alcalis, les agents oxydants, de l'hypochlorite de sodium, les cyanures, et de nombreux métaux. Produits de décomposition dangereux: Oxydes de phosphore.

11. Informations toxicologiques

Aucun effet nocif prévu si le produit est traité conformément à la présente fiche de données de sécurité et l'étiquette du produit. Les symptômes ou les effets qui peuvent survenir si le produit est mal géré et surexposition sont:

Ingestion: L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements, la diarrhée, des douleurs abdominales et des brûlures chimiques du tractus gastro-intestinal.

Les lentes de contact: Un irritant sévère pour les yeux. La contamination des yeux peut entraîner des blessures.

Contact avec la peau: Le contact avec la peau se traduira par une irritation sévère.

Inhalation: L'inhalation de brouillards ou d'aérosols peut produire une irritation des voies respiratoires.

Toxicité aiguë: Aucune donnée DL50 disponible pour le produit.

Toutefois, pour le constituant (s) Acide phosphorique: DL50 orale (rat): 1530 mg / kg.Dermal LD50 (lapin): 2740 mg / kg.

12. Informations écologiques

Il n'y a pas de données disponibles sur le produit lui-même.

13. Considérations relatives à l'élimination

Les déchets et les conteneurs vides doivent être éliminés conformément aux règlements pris en application de la Loi sur le contrôle de la pollution et de la Loi sur la protection de l'environnement. Lors de l'utilisation des informations fournies dans le présent avis fiche de données devraient être obtenues à partir de l'Autorité de régulation des déchets, à résister à la réglementation des déchets spéciaux sont applicables. Éliminer les déchets par un entrepreneur agréé ou d'une installation.

14. Informations relatives au transport

Transport Routier, Ferroviaire et Maritime		Transport aérien	
no ONU	Non Réglementé pour le Transport	no ONU	1805
Classe de danger:		Classe de danger:	8
Groupe d'emballage		Groupe d'emballage	III
Nom pour la livraison		Nom pour la livraison	ACIDE PHOSPHORIQUE, SOLUTION
Polluant marin		Polluant marin	Non

Les classifications transport peuvent varier en fonction du volume du récipient et peuvent être influencées par les variations régionales ou nationales réglementaires

15. Informations réglementaires

Informations réglementaires Canada:

Liste intérieure des substances (LCPE / DSL): Tous les composants de ce produit sont listés.

La substance est classée selon Règlement sur les produits contrôlés (SIMDUT) Classification: PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX OU D'UNE PRÉPARATION

Informations réglementaires États-Unis: l'inventaire TSCA: Tous les composants de ce produit sont répertoriés à l'inventaire

USA TSCA.

La substance est classée selon OSHA Hazard Communication Standard: CHIMIQUES DANGEREUX OU D'UNE PRÉPARATION

Informations réglementaires Australie:

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les composants de ce produit sont listés. La substance est classée selon Safe Work Australia /

SGH: PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX OU D'UNE PRÉPARATION Poisons annexe (SUSMP): **S5 ATTENTION Nouvelle-Zélande Informations**

réglementaires:

Nouvelle-Zélande Inventaire des substances chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés de l'NZIoC.

La substance est classée conformément à la réglementation des substances dangereuses et les nouveaux organismes (HSNO): PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX OU D'UNE PRÉPARATION HSNO Groupe standard: Produits de nettoyage (Corrosif) HSNO Numéro d'agrément: HSR002526

Union européenne Informations réglementaires:

inventaire CE: Tous les ingrédients sont énumérés, ou sont exemptés de l'inventaire CE. La substance est classée conformément au règlement CLP / GHS:

PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX OU D'UNE PRÉPARATION

16. Autres informations

Date de la préparation ou à la révision de la fiche de données de sécurité: janvier 1-2018

sigles:

ACGIH: Conférence américaine des Hygienists

CCHST: Centre canadien de la santé et la sécurité au travail

EST: estimation

inventaire CE: Inventaire européen des produits chimiques

CLP: Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges

N / A: N'est pas applicable

ND: Non déterminé

NE: Non-établi

OSHA: La sécurité au travail et administration de la santé

PEL: Limite d'exposition admissible

REL: limite d'exposition recommandée

SUSMP: Standard pour l'établissement des listes uniforme des médicaments et Poisons

TLV: Valeur limite

MPT: Moyenne pondérée dans le temps (TWA):

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées

Numero CAS: Chemical Abstracts Service Numéro de registre

Numéro ONU: Nations Unies Numéro

HSNO: Nouvelle-Zélande substances dangereuses et les nouveaux organismes

NZIoC: Nouvelle-Zélande Inventaire des produits chimiques

L'information est ici, au meilleur de nos connaissances, correctes et complètes. Il décrit les exigences de sécurité pour ce produit et ne doit pas être interprété comme garantissant des propriétés spécifiques. Étant donné que les méthodes et les conditions d'application sont hors de notre contrôle, maritime Aurora décline toute responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation ou de la confiance, ces informations, dans des contextes inappropriés.

Votre attention est attirée sur la mise en garde sur la fiche technique du produit avec la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette d'emballage comprend un système d'information intégré sur ce produit. Des copies de la fiche technique du produit sont disponibles auprès de Aurora Marine sur demande ou sur notre site Internet: www.auroramarine.com